



COMMUNE DE CLEGUER

CONVENTION DE PRET DE MATERIEL

Entre d'une part,

Nom de l'association :

Identité du représentant :

Adresse :

Téléphone :

Courriel :

Dénommé ci-dessous, le bénéficiaire,

Et d'autre part,

La mairie de CLEGUER représenté par Monsieur Alain NICOLAZO, Maire

Article 1- identification du matériel emprunté

- Coffret électrique 63 A
- Rallonge câble 50m00 3P+T+N équipée d'une fiche mâle et d'une fiche femelle sur chariot touret
- Coffret électrique 32 A
- Rallonge câble 30m00 3P+T+N équipée d'une fiche mâle et d'une fiche femelle sur touret

Le matériel est à retirer, puis à retourner, aux ateliers municipaux 2, impasse du Lavoir

Article 2 – information technique

Le bénéficiaire doit **attester d'un rendez-vous** avec les Services Techniques pour pouvoir emprunter ce matériel : l'objectif est de valider la compatibilité du matériel avec les attentes du bénéficiaire, et d'expliquer à la personne utilisatrice son fonctionnement. Le bénéficiaire devra prendre **rendez-vous au moins 2 semaines (tél : 02 97 32 55 51)** avant la date de leur manifestation.

Article 3 - responsabilité

Ce matériel est sous la responsabilité du bénéficiaire jusqu'à la restitution.

Article 4 - assurance

Le bénéficiaire doit justifier d'une assurance pour le matériel mis à disposition : police d'assurance en cours de validité couvrant tous les risques (incendie, dégradations, vols, transport...).

Article 5 - détérioration

Pour tout matériel manquant ou détérioré, lors du retour aux ateliers municipaux, le bénéficiaire sera tenu :

- soit de le déclarer auprès de son assurance pour garantir la remise en état du matériel,
- soit de payer la facture établie au nom du bénéficiaire, correspondant au montant des fournitures nécessaires et au coût de la main d'œuvre. (coût horaire pour l'intervention des services municipaux fixé par délibération du conseil municipal).

Document fait en 2 exemplaires, à Cléguer,
Le

Signature précédée de la mention Lu et approuvé
Pour l'emprunteur,
Nom, prénom :

Le Maire de Cléguer,

MATERIEL EMPRUNTE



Nom de l'association :

Téléphone :

Courriel :

INFORMATION TECHNIQUE

Effectuée le :

Nom prénom du représentant de l'association

Nom-Prénom du Technicien communal

JOUR DE L'EMPRUNT

Matériel emprunté le à h

Observations :

Signature de l'emprunteur,
Nom et prénom :

Signature du représentant Mairie de Cléguer

JOUR DU RETOUR

Retour du matériel : le à h

Observations :

Signature de l'emprunteur,
Nom et prénom :

Signature du représentant Mairie de Cléguer